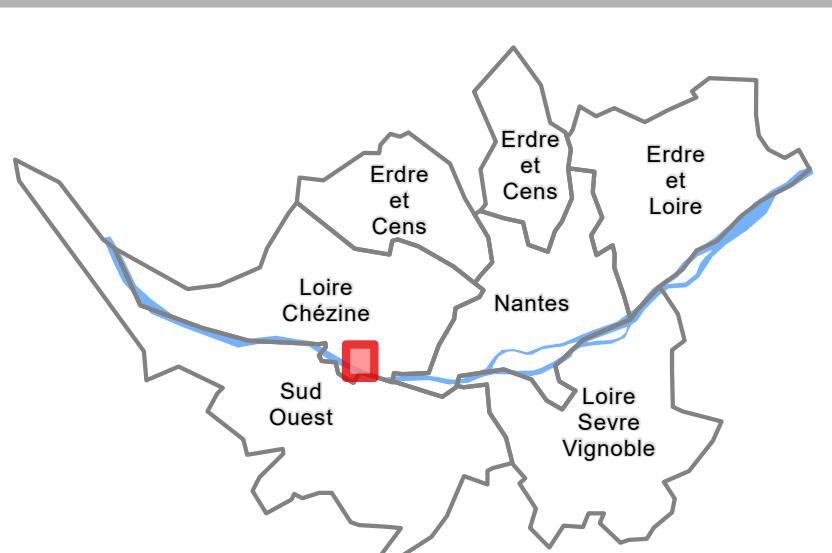


Planche  
K14Approuvé le 05 avril 2019  
Modifié le 16 décembre 2022  
Modifié par arrêté simplifié le 15 décembre 2023  
Modifié le 07 février 2023

## 4-2 Règlement graphique

## 4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

## Projet de modification simplifiée N°4

Territoire(s) : Sud Ouest, Loire Chaine  
Commune(s) : Indre, Bouguenais, Saint-Herblain

Echelle : 1:2 000

## Légende

Destination des Sols	
	Zonage
	Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituent l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques	
	Linéaire commercial souple
	Linéaire commercial strict
	Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
	Périmètre logistique
	Polarité commerciale majeure
	Polarité commerciale intermédiaire
	Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
	Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
	Pôle de services
	Périmètre tertiaire
	Périmètre mixte productif-tertiaire


Emplacements Réservés	
	Emplacement réservé pour mixité sociale
	Servitude de constructibilité limitée
	Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
	Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales	
	Espace Boisé Classé (EBC)
	Espace Paysager à Protéger (EPP)
	Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan	
	Parcelle
	Emprise Bâtie
	Surface en eau
	Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm

Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



## GRILLE DE REPERAGE

